



# Conditions générales de vente

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre Marie Stanford EI et son client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de Marie Stanford EI. Le client déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

### Définitions :

- **client** : personne physique ou morale passant une commande de formation auprès de Marie Stanford.
- **stagiaire** : personne issue du client et participant à la formation commandée.
- **stages inter entreprises** : stages du catalogue réalisés dans des locaux utilisés par Marie Stanford.
- **stage intra entreprise** : stage réalisé sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

**Champ d'application** : Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des formations intra et inter entreprises délivrées par Marie Stanford contenues dans la présente convention.

### Contractualisation :

**Pour un stage inter entreprises** : Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit en remplissant un bulletin d'inscription. Dès réception du bulletin d'inscription, une confirmation tenant lieu de convocation est adressée par mail au responsable de l'inscription, accompagnée du programme précisant les dates, lieu et horaires.

**Pour un stage intra entreprise** : Toute acceptation de la proposition de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente. Sauf stipulation contraire dans la proposition de formation, la durée de validité des propositions de Marie Stanford pour les stages hors catalogue est de 60 jours à compter de la date d'envoi de la proposition.

Pour les stages inter et intra entreprises, une convention de formation en double exemplaire est transmise à charge pour le responsable de l'inscription de la retourner dûment signée 15 jours au moins avant le début de la formation.



# Conditions générales de vente

Marie Stanford se réserve la possibilité de sous-traiter tout ou partie des prestations dans le respect des dispositions des présentes conditions générales de vente.

## Supports pédagogiques :

Les supports quels qu'ils soient sont strictement personnels à Marie Stanford et sont protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle. Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de présenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de Marie Stanford ou à des tiers les dits supports sans un accord écrit préalable de Marie Stanford .

## Confidentialité :

Marie Stanford s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le client aura pu lui transmettre dans le cadre de ses prestations de formation.

## Responsabilité :

Marie Stanford s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité de Marie Stanford ne pourra être engagée que sur la faute prouvée et exclusive de Marie Stanford .

Marie Stanford n'est pas responsable des objets et effets personnels des stagiaires ni des dommages causés au matériel du client. Marie Stanford ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données du fichier client, ainsi que toute action émanant de tiers.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de Marie Stanford , dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre de ses prestations de formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de formation concernée.

Marie Stanford déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant toutes les conséquences pouvant résulter directement de ses activités professionnelles.

## Annulation par le client :

Toute demande d'annulation peut être faite par le client, sans frais et avec remboursement des sommes payées, si cette annulation parvient à Marie Stanford , par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante : 65 Cours des Girondins

Marie STANFORD - Formatrice anglais indépendante – The Little School of English - 65 Cours Des girondins - 33500 Libourne - Tél : 06.12.54.6971 Mail : [stanfordmarie33@gmail.com](mailto:stanfordmarie33@gmail.com)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331431533 auprès de la préfète de la région Nouvelle Aquitaine  
SIRET : 82083503100023



## Conditions générales de vente

33500 LIBOURNE, au moins 7 jours ouvrés avant le début de la session de formation.

Dans le cas d'une commande pour **un stage inter entreprise**, pour toute annulation par le client reçu moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation ou en cas d'absence du stagiaire inscrit, la totalité des frais d'inscription sera retenue à titre d'indemnité forfaitaire. Toute formation commencée est due en totalité.

Dans le cas d'une commande pour **un stage intra entreprise**, pour toute annulation de la commande par le client reçue :

- dans les 10 jours ouvrés, 30% du coût total restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
- dans les 5 jours ouvrés, 100% du coût total restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Par ailleurs, si un coût de préparation était prévu avant l'animation du stage, ce dernier restera à la charge du client.

Toutefois, si l'annulation est motivée par un cas de force majeure le client pourra reporter son inscription sur une session ultérieure sans coût supplémentaire. Si l'impossibilité résulte d'un problème de santé, le client devra présenter un justificatif médical.

### Annulation par Marie Stanford :

Marie Stanford se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie de son consultant formateur,...) sans dédommagements, ni pénalités versés au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalités. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées.

Marie Stanford ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

**Tarifs :** Les prix s'entendent nets, l'ensemble des prestations de formation professionnelle de Marie Stanford ne sont pas soumises à TVA conformément aux dispositions de l'article 261-4 du CGI.

### Conditions de Paiement :

Toutes les factures émises par Marie Stanford sont payables comptant et sans escompte, à réception de la facture.

Tout retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit le paiement d'intérêts de



## Conditions générales de vente

retard correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Dans la mesure où Marie Stanford édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

Le client s'engage à notifier à Marie Stanford toute éventuelle délégation auprès d'un OPCO au plus tard avant le démarrage de la session de formation. A défaut Marie Stanford se réserve le droit de facturer directement au client la prestation de formation due.



# Conditions générales de vente

## Conditions restrictives :

Marie Stanford se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales de vente,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnités.

## Informatique et libertés :

Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de Marie Stanford. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification en vous adressant à Marie Stanford – 65 Cours des Girondins 33500 Libourne

## Référence commerciale :

Le client autorise à faire figurer le nom et/ou le logo du client sur une liste de références commerciales notamment sur le site internet.

## Litige :

Les droits et obligations des deux parties liées par la convention de formation sont régis par la législation française. Pour toutes les contestations relatives à son interprétation ou son exécution, les parties acceptent de se soumettre à la juridiction des Tribunaux de Libourne.

## Gestion des aléas et réclamations :

Nous accordons une grande importance à la satisfaction de nos clients et nous nous engageons à traiter tous les aléas et réclamations de manière équitable et efficace. Si vous rencontrez un problème ou si vous souhaitez formuler une réclamation concernant nos services de formation, veuillez nous en informer dans les plus brefs délais. Nous avons mis en place un processus de gestion des aléas et réclamations qui comprend la collecte minutieuse d'informations, une analyse approfondie de chaque cas, des enquêtes complètes et des actions correctives si nécessaires. Nous vous encourageons à utiliser l'un des canaux de communication suivants pour nous contacter :

- nous envoyer un e-mail à [stanfordmarie33@gmail.com](mailto:stanfordmarie33@gmail.com)
- nous appeler au 06 12 54 69 71



## Conditions générales de vente

Quel que soit le canal que vous choisissez, nous nous engageons à vous répondre dans les délais raisonnables et à vous tenir informé de l'avancement de votre demande. Votre satisfaction est notre priorité et nous nous efforçons constamment d'améliorer nos services grâce aux retours et aux enseignements tirés de chaque situation rencontrée.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM -MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27, Avenue de la Libération – 42400 SAINT CHAMOND